



A-Catégorie B



1- Programme de formation :

- Théorique :

Préparation à l'épreuve Théorique Générale (ETG) par des cours de code collectifs dispensés en présentiel par un enseignant sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des spécifiques par thèmes, exemple :

- Les distracteurs
- L'alcool
- La vitesse

Les séquences collectives sont animées en présentielle par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ECSR, elle dure environ une heure et sont organisées chaque semaine, sur rendez – vous aux jours et horaires suivants, adressez-vous au bureau d'accueil :

MERCREDI : 18H30 -19H30 et VENDREDI : 18H30-19h30

Des séquences collectives en distanciel sont également disponibles chaque semaine aux mêmes horaires grâce à l'application Virtuel'class ENPC/EDISER.

Entraînement du code en ligne sur l'application KOPILOTE (ENPC/EDISER)

Suivi des élèves personnalisés avec l'application KOPILOTE (ENPC/EDISER)



De plus, afin de pouvoir s'entraîner en condition d'examen, des examens blancs sont également disponibles en salle aux horaires d'ouverture des agences.

Les cours théoriques peuvent s'effectuer en simultanément avec des cours pratiques.

- Pratique :

Elle comprend la mise en situation de la théorie et l'application du programme de formation pratique suivant :

4 COMPETENCES GENERALES et 32 COMPETENCES ASSOCIEES

1 – Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

A – Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard

B-Connaître la conception de la moto : ses principaux organes

2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

A-Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte

Label Qualité-Central Auto Ecole-2.1



- B-Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- C-Adapter l'allure aux situations
- D-Tourner à droite et à gauche en agglomération
- E-Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- F-Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- G-S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
- I-Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

3-Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A-Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- B-Croiser, dépasser être dépassé
- C-Passer des virages et conduite en déclivité
- D-Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- E-S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- F-Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- G-Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- H-Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

4-Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- A-Suivre un itinéraire de manière autonome
- B-Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- C-Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- D-Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir)
- E-Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- F-Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- G-Pratiquer l'écoconduite
- I-Conduite à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...



2-Examens :

- Théorique :

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'Examen Théorique

Le code de la route est la première étape à valider pour passer le permis, une épreuve pendant laquelle vous devrez montrer que vous connaissez les règles de bonne conduite et de la sécurité routière.

Découvrez comment se déroule l'examen du code.

Comment se passe l'examen du code de la route ?

Il vous faut vous rendre dans un centre agréé et voici comment se déroulera cette épreuve théorique :

Les documents à présenter à l'examen du code de la route :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par le centre d'examen choisi et votre place réservée et réglée en ligne)
- Votre pièce d'identité en cours de validité

Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

Le déroulement de l'épreuve :

- L'épreuve dure environ 30 minutes au total
- Sur tablette numérique fournie par le centre (avant de commencer l'épreuve, vous aurez 3 questions tests pour vous permettre de vous familiariser avec ce dispositif).
- L'épreuve consiste en 40 questions aléatoires sur le code de la route, affichées de manière écrite et lues oralement (vous disposerez d'un casque audio).
- Après l'énoncé de chaque question, vous disposez de 20 secondes pour y répondre. Le temps restant pour chaque question est indiqué par un chronomètre.
- Il faut obtenir au moins 35 points pour avoir un résultat favorable à l'examen.

Les questions sont basées sur des images ou des vidéos (visionnables une seule fois, soyez attentif !). Par moment, il y aura plusieurs réponses à sélectionner.

Comme tout examen officiel, la triche est punie d'une interdiction de présentation à l'examen pendant 5 ans !



Questions posées à l'examen du code :

Les questions aborderont les thématiques suivantes comme suit :

- « le conducteur »
- « les autres usagers »
- « la circulation routière »
- « la route »
- « la mécanique et les équipements »
- « les notions diverses »
- « prendre et quitter son véhicule »
- « la sécurité du passager et du véhicule »
- « l'environnement »
- « les premiers secours »

- Pratique :

-Les documents à présenter à l'examen pratique :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par la plateforme rdv permis, non demandée pour l'épreuve par l'inspecteur du permis de conduire mais importante pour connaître le jour et l'heure)
 - Votre pièce d'identité en cours de validité
- Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !**

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

-Le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, e vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale de 5 minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du



- véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
 - Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant dans un but écologique.

 - Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables.
 -

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes règlementaires et des instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une forte responsabilité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit le résultat de ce bilan de compétence dans une grille d'évaluation.

Le résultat vous est transmis par mail le lendemain.